

Je présente ma poubelle moins souvent à la collecte



Le saviez-vous ? 149 kg (chiffre 2020) : c'est le poids des ordures ménagères collecté par an et par habitant sur le territoire du SMICTOM VALCOBREIZH. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale (254 kg). On aime les défis sur le territoire alors pourquoi ne pas essayer... de faire encore mieux ?

Réduire ses déchets, c'est possible grâce aux nombreuses solutions qui se sont développées pour répondre à cette problématique. Le Smictom VALCOBREIZH vous propose 3

idées à mettre en place chez vous pour sortir votre poubelle moins souvent.

- **Adopter un composteur** : cette solution ne comporte que des avantages quand on a, bien sûr, la place d'installer un composteur chez soi. De nombreux déchets insoupçonnés (sachets de thé, dosettes café en papier...) peuvent se mettre au composteur. Utiliser un composteur, c'est réduire de plus de 30 % ses ordures ménagères. Pas mal ! Afin d'encourager cette pratique, le SMICTOM propose régulièrement des ventes de composteurs à tarifs préférentiels.
- **Expérimenter le vrac** : grâce à des sacs en tissus, des filets ou des petits sachets kraft, vous éliminez ainsi le sachet plastique ou l'emballage d'origine lors de vos achats. Éponges en tissus, cotons lavables, lessive maison..., certaines alternatives durables existent pour remplacer nos produits phare, à acheter ou à fabriquer chez soi pour les adeptes du « Do it yourself » (« à faire soi-même »).
- **Le tri sélectif** : avec l'extension des consignes de tri qui s'étend sur l'ensemble du territoire, de nombreux déchets ne finissent plus à la poubelle mais partent au recyclage. Bien que certains déchets se recyclent, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

À vous de choisir les alternatives qui vous conviendront le mieux ! Si vous souhaitez vous lancer dans le fait-maison ou bénéficier de quelques conseils, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, dans la rubrique « je réduis mes déchets » : <https://www.valcobreizh.fr>.

On se simplifie la vie : tous les emballages se trient !



Terminé le pincement au cœur en jetant son pot de yaourt à la poubelle : l'extension des consignes de tri s'étend à tout le territoire ! En place sur l'ex-territoire des Forêts depuis 2011, tous les habitants du territoire peuvent désormais expérimenter la simplification des consignes de tri depuis la réception de leur bac à couvercle jaune. Pots de yaourt, barquettes, films et sacs plastiques..., tous les emballages se trient et se jettent en vrac,

sans sac, dans le bac à couvercle jaune ! Un doute sur le tri sélectif ? Téléchargez l'application « Guide du tri » de CITEO. Il suffit de rentrer le nom de sa commune pour connaître les consignes de tri. Le Smictom VALCOBREIZH a également édité un guide des faux-amis et des bons gestes de tri pour vous faciliter encore plus le tri à la maison. A retrouver sur le site internet du SMICTOM VALCOBREIZH : <https://www.valcobreizh.fr>

Suivez nous sur : www.valcobreizh.fr, **Facebook** : Smictom Valcobreizh, **Twitter** : @valcobreizh et **Youtube** : Smictom Valcobreizh.